

Christophe GUYOT-SIONNEST

56 rue d'Erevan D112

92130 Issy les Moulineaux

SIRET 40161659400016

Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale de Versailles

[cgs.conseil@gmail.com](mailto:cgs.conseil@gmail.com) 0667399676 site web [www.conseil-cac.com](http://www.conseil-cac.com)

Monsieur SO AND SO

ATTN : SAS PRODUCTION en cours de constitution

A Issy les Moulineaux, le 5 5 2020

## LETTRE DE MISSION

Monsieur,

A la suite de nos différents contacts, je vous confirme ma proposition de commissaire aux apports de votre scénario à votre SAS en cours de constitution.

Ma mission a pour effet :

d'apprécier la valeur des apports devant être consentis de votre scénario, d'établir à cet effet le rapport prévu par les dispositions des articles L223-9, L225-8, L225-147 du Code de Commerce.

### 1. Identification des apporteurs

Monsieur SON AND SO

Société bénéficiaire : SAS en cours de constitution

### 2. Rappel des objectifs de la mission

Garantie de la valeur de l'apport d'un scénario à une future SAS .

### 3. Modalités de notre intervention

#### 3.1 – Intervenants

Christophe GUYOT-SIONNEST, Commissaire aux apports, supervisera la mission de commissariat aux apports. A titre indicatif, il sera éventuellement assisté d'un chef de mission, pour effectuer l'ensemble des travaux d'audit.

#### 3.2 – Modalités de l'exécution de nos contrôles

Notre mission se déroulera selon les axes suivants :

- Prise de connaissance générale de l'entités ;
  - Recherche d'informations juridiques de base ;
  - Examen des documents de base concernant l'opération ;
  - Contacts éventuels avec les conseils extérieurs ;
  - Contrôle de la valeur de l'apport (vérification de la réalité des actifs apportés, notamment de l'existence, de la propriété et de la nature des biens apportés);
- Rédaction du rapport de commissariat aux apports.

Nous soulignons par ailleurs que notre mission de commissaire implique certaines vérifications spécifiques ou travaux spécifiques. A ce titre, nous comptons sur l'entière coopération de votre personnel afin qu'il mette à notre disposition l'ensemble des documents juridiques, comptables et autres informations nécessaires à notre mission.

### 3.3 – Période d'interventions et délais

Les journées d'interventions sont à déterminer en fonction de nos plannings.

### 4. Lettre d'affirmation

Au terme de nos travaux, nous pourrions être amenés à demander à la direction de votre société, une lettre rappelant le contenu des déclarations importantes qui auront été faites.

### 5. Honoraires

Nos honoraires sont en fonction du temps passé, du niveau de responsabilité et de la qualification professionnelle des collaborateurs affectés à la mission.

Compte tenu des diligences et obligations professionnelles qui nous obligent, nos honoraires sont basés sur un taux horaire de 100 Euros HT, frais et débours en sus.

Nous évaluons le budget de temps à Y heures soit un budget total de XX€HT.

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous retourner un exemplaire de la présente en marquant votre accord sur ses termes accompagné d'un virement ou d'un chèque de ZZ€ à la signature de la lettre de mission, .

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

(Merci d'indiquer la mention « Bon pour accord »)

Monsieur SO AND SO  
Associé fondateur,

Christophe Guyot-Sionnest 0667399676  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie de Versailles  
[cgs.conseil@gmail.com](mailto:cgs.conseil@gmail.com) [www.conseil-cac.com](http://www.conseil-cac.com)

## ANNEXE A LA LETTRE DE MISSION

Liste des documents à nous communiquer :

- Le scénario
- Traité d'apport ;
- Dossier justificatif de l'évaluation ;
- Séquencier metteur en scène ;
- Tout document qui permette de justifier la valeur du scénario ;
- Projet juridique SAS en constitution M0 CNI Déclaration de non condamnation et de filiation, CNI, Statuts...